

FORMATIONS 2020

Centre National de la Fonction Publique Territoriale Délégation d'Auvergne Antenne du Cantal Parc d'activités de Tronquières 14 avenue du Garric 15000 AURILLAC

VOS CONTACTS:

Solange BURC

Responsable de l'antenne Cantal

Tél.: 04 71 63 85 77 - Courriel: solange.burc@cnfpt.fr

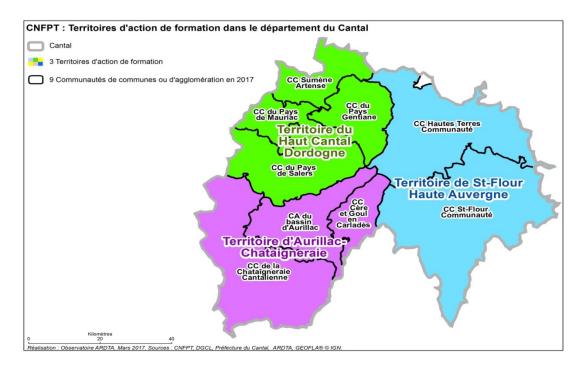
Martine TILLY, assistante formation

Tél.: 04 71 63 89 49 - Courriel: martine.tilly@cnfpt.fr



QUAND LES TALENTS GRANDISSENT. LES COLLECTIVITÉS PROGRESSENT

Formations 2020 à destination des agents des territoires ruraux du Cantal



La délégation d'Auvergne du CNFPT vous propose, comme chaque année, une offre de formation dite « UNION METIERS » à destination des secrétaires de mairie, des agentes et agents techniques et agentes et agents scolaires et périscolaires. Elle concerne en priorité les collectivités dans lesquels ces trois métiers sont présentés, donc essentiellement les communes du tissu rural et semi-rural de l'Auvergne.

L'objectif est de garantir le droit à la formation en y favorisant l'accès par une méthode de travail adapté à ces trois métiers et ainsi, rendre effectif l'exercice de ce droit.

En pratique, cela signifie que :

- Ces formations ont été préparées « sur mesure », à partir des besoins exprimés au cœur des collectivités par les représentants de chacun des trois métiers, et ceci au sein de chaque territoire d'action de formation de votre département.
- Ces formations sont disposées au sein de chaque territoire d'action de formation, au plus près des besoins exprimés dans les locaux des collectivités. Cela réduit le temps de déplacement des stagiaires, et facilite l'accès à la formation.
- Ces formations sont pilotées par chaque antenne départementale du CNFPT.

L'inscription des agents :

L'offre de formation territorialisée est ouverte à l'ensemble des agentes et agents du département quel que soit leur territoire d'origine. Toutefois, lors de la sélection des stagiaires, une priorité sera donnée aux agentes et agents du territoire de réalisation de l'action de formation afin de respecter la priorité donnée à la proximité.

L'inscription des agentes et agents à ces formations dans la plateforme <u>IEL</u> du CNFPT se fait à partir de l'onglet : **union/intra.**

Ce programme de formation pourra être enrichi dès le début de l'année 2020 par un programme complémentaire imaginé et construit par les comités de pilotage sur chaque territoire « en UNION PROJETS de collectivités ».

Liste des stages union métiers 2020

TERRITOIRE DU HAUT CANTAL DORDOGNE

Métier concerné	Libellé de la session	Durée	Dates	Lieu de la formation	Code stage
Secrétaires de mairie	L'élaboration et l'exécution d'une commune de moins de 3500 habitants	2 J	17- 18/02/2020	Murat	CBA5B
	L'approche générale de marches publiques	2 J	28- 29/05/2020	Riom-es- Montagnes	<u>J1803</u>
	Initiation à la fiscalité locale	2 J	8-9/06/2020	Mauriac	CBA5A
Agents techniques	L'habilitation électrique BS BE manœuvre (personnels non-électriciens) : formation initiale	2 J	16- 17/03/2020	Mauriac	OL4FK
	Choix des plantes à faible arrosage	3 J	15- 16/09/2020	Allanche	52002

TERRITOIRE DE SAINT FLOUR HAUTE AUVERGNE

Métier concerné	Libellé de la session	Durée	Dates	Lieu de la formation	Code stage
	La gestion courante de la carrière	1 J	28/05/2020	Neussargues-en- Pinatelles	<u>81103</u>
Saavátaivaa da	La gestion courante de la paye	1 J	05/10/2020	Saint Flour	81102
Secrétaires de mairie	Les fondamentaux de l'urbanisme en commune rurale	2 J	15- 16/10/2020	Murat	<u>F1909</u>
	la gestion du temps de travail annualisé	1 J	16/10/2020	Saint Flour	<u>H1819</u>
Agents techniques	L'habilitation électrique BS BE manœuvre (personnels non-électriciens) : formation initiale	2 J	19- 20/03/2020	Saint Flour	OL4FK
	Epuration par filtres plantés de roseaux	1 J	28/05/2020	Saint Flour	<u>F1401</u>

TERRITOIRE D'AURILLAC - CHATAIGNERAIE

Métier concerné	Libellé de la session	Durée	Dates	Lieu de la formation	Code stage
Secrétaires de mairie	L'élaboration et l'exécution d'une commune de moins de 3500 habitants	2 J	27- 28/02/2020	Aurillac	CBA5B
	La gestion des contrats dans la Fonction Publique Territoriale : , CDD, contractuels, saisonniers	1 J	19/11/2020	Vic sur Cére	<u>H200J</u>
	Rémunération, congés et absence	2 J	19-20/10/20	Jussac	H1719
Agents techniques	L'habilitation électrique BS BE manœuvre (personnels non- électriciens) : formation initiale	2 J	11- 12/03/2020	Antenne du Cantal	OL4FK
Agents scolaires et périscolaires	L'accompagnement éducatif pendant la pause méridienne	3 J	17- 18/02/2020 et 20/03/2020	Jussac	SXK2K
	Gestion des situations difficiles dans l'accueil de l'enfant	2 J	09- 10/04/2020	Antenne du Cantal	<u>G1629</u>
	Exercice de l'autorité bienveillante auprès des enfants de 3 à 12 ans	3 J	12- 13/10/2020 et 09/11/2020	Antenne du Cantal	SXK2J

TERRITOIRE DU HAUT CANTAL DORDOGNE

Métier concerné	Libellé de la session	Durée	Dates	Lieu de la formation	Code stage
Secrétaires de mairie	L'élaboration et l'exécution d'une commune de moins de 3500 habitants	2 J	17- 18/02/2020	Murat	CBA5B
	L'approche générale de marches publiques	2 J	28- 29/05/2020	Riom-es-Montagne	<u>J1803</u>
	Initiation à la fiscalité locale	2 J	8- 9/06/2020	Mauriac	CBA5A
Agents techniques	L'habilitation électrique BS BE manœuvre (personnels non-électriciens) : formation initiale	2 J	16- 17/03/2020	Mauriac	OL4FK
	Choix des plantes à faible arrosage	3 J	15- 16/09/2020	Allanche	<u>52002</u>

L'élaboration et l'exécution du budget d'une commune de moins de 3500 habitants

Modalités : Présentiel Durée (en jours) : 2

Niveau: Fondamentaux du métier

PUBLIC

Agent.e.s en fonction dans un service des finances d'une commune de moins de 3500 habitants et secrétaires de mairie.

OBJECTIFS

- Apprehender la comptabilité des communes,
- Acquérir les fondements de la technique comptable,
- Connaître et être capable d'évaluer les dépenses et les recettes de la commune,
- Maîtriser les mécanismes de l'équilibre budgétaire de la commune,
- Formuler des propositions de taux de fiscalité directe locale,
- Recenser les éléments générateurs de marges de manœuvre.

CONTENU

- Rappel des notions fondamentales en finances publiques territoriales,
- Le cadre comptable et budgétaire,
- Le budget communal,
- Les mécanismes financiers et budgétaires,
- L'équilibre du budget,
- L'évaluation des dépenses et des recettes,
- La fixation des taux de fiscalité.

METHODES

Apport de connaissances et échange de cas pratiques

PRE-REQUIS

Connaissances de base en finances publiques territoriales.

Pour vous inscrire:



L'approche générale des marchés publics

Modalités : Présentiel Durée (en jours) : 2

Niveau: Fondamentaux du métier

PUBLIC

Secrétaire de mairie et agent débutant dans un service achat.

OBJECTIFS

Découverte et compréhension des données fondamentales du code des marchés publics.

CONTENU

- De la commande publique aux marchés publics.
- Le code des marchés publics : champ d'application et principes fondamentaux.
- Les intervenants dans les marchés publics.
- L'évaluation des seuils.
- Les procédures de passation.
- La publicité.
- L'exécution et le contrôle des marchés.

METHODES

Exposés théorique et études de cas pratiques.

PRE-REQUIS

Aucun.

Pour vous inscrire:

→J1803←

Initiation à la fiscalité locale

Modalités : Présentiel Durée (en jours) : 2

Niveau: Fondamentaux du métier

PUBLIC

Toute et tout agent.e concerné par les questions fiscales.

OBJECTIFS

Acquérir des connaissances de base en matière de fiscalité directe communale.

CONTENU

- Le champ d'application des quatre principales taxes locales (taxe d'habitation, taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties, contribution économique territoriale).
- Les mesures d'allègement : abattements, réductions, dégrèvements, exonération.
- Les leviers pour la collectivité pour valoriser les recettes fiscales (délibérations, étude des états fiscaux, contrôle des bases sur le terrain, relations avec les services de l'Etat).

METHODES

Exposés théorique et études de cas pratiques

PRE-REQUIS

Aucun

Pour vous inscrire:



L'habilitation électrique BS BE manœuvre (personnels nonélectriciens) : formation initiale

Modalités : Présentiel Durée (en jours) : 2

Niveau: Fondamentaux du métier

PUBLIC

Personnels non électriciens appelés à intervenir sur des circuits simples en basse tension : remplacement de fusibles, lampes, connexions, prises électriques, interrupteur etc. (BS) et/ou des manœuvres d'exploitation (BE manœuvre).

OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances nécessaires sur le risque électrique et sa prévention pour pouvoir réaliser, en sécurité et dans le respect des textes règlementaires, des interventions simples de remplacement et de raccordement ainsi que des manœuvres sur des ouvrages électriques en basse tension.
- Connaître les mesures d'urgence à prendre face aux victimes d'accidents électriques.
- Obtenir le titre d'habilitation électrique NF C 18-510 niveau BS ou BE manœuvre.

CONTENU

- Présentation et évolution de la réglementation en électricité.
- Notions fondamentales sur l'électricité.
- Les dangers de l'électricité.
- Evaluation et prévention des risques électriques : zones d'environnement, principe et niveaux d'habilitation, prescriptions associées aux zones de travail, moyens de protection individuels et collectifs, utilisation en sécurité des matériels et outillages.
- Interventions élémentaires en basse tension : matériels électriques, risques spécifiques aux interventions, mesures de prévention, mise en sécurité d'un circuit, rôle et responsabilité des différents acteurs, documents et procédures applicables.
- Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.
- Evaluation théorique.
- Travaux pratiques et évaluation pratique.

METHODES

Apports théoriques, exercices pratiques.

PRE-REQUIS

- Avoir des compétences partielles en électricité et avoir été reconnu apte aux interventions élémentaires en basse-tension par la médecine du travail.



Choix des plantes à faible arrosage

Modalités : Présentiel Durée (en jours) : 2

Niveau: Approfondissement

PUBLIC

Agents des espaces verts

OBJECTIFS

Identifier et mettre en oeuvre les végétaux nécessitant peu d'arrosage, les intégrer dans leur environement et les entretenir

CONTENU

- Les enjeux du développement durable dans le fleurissement et l'embellissement des espaces.
- Présentation des plantes à faible arrosage :
- * définition.
- * connaissance et reconnaissance des plantes nécessitant peu d'arrosage,
- * les critères de déterminations : les formes, les feuilles, les bourgeons,
- * connaissance et reconnaissance des vivaces,
- * les besoins des plantes et leurs différents modes de croissance,
- * l'entretien des massifs, des espaces peu arrosés.
- Utilisation des plantes à faible arrosage :
- * création d'un aménagement sur plan.

METHODES

cas pratiques et échanges d'expériences

PRE-REQUIS

Aucun

Pour vous inscrire:

<u>→52002</u>←

TERRITOIRE DE SAINT FLOUR HAUTE AUVERGNE

Métier concerné	Libellé de la session	Durée	Dates	Lieu de la formation	Code stage
Secrétaires de mairie	La gestion courante de la carrière	1 J	28/05/2020	Neussargues-en- Pinatelles	<u>81103</u>
	La gestion courante de la paye	1 J	05/10/2020	Saint Flour	81102
	Les fondamentaux de l'urbanisme en commune rurale	2 J	15- 16/10/2020	Murat	<u>F1909</u>
	la gestion du temps de travail annualisé	1 J	16/10/2020	Saint Flour	<u>H1819</u>
Agents techniques	L'habilitation électrique BS BE manœuvre (personnels non-électriciens) : formation initiale	2 J	19- 20/03/2020	Saint Flour	OL4FK
	Epuration par filtres plantés de roseaux	1 J	28/05/2020	Saint Flour	<u>F1401</u>

La gestion courante de la carrière

Modalités : Présentiel Durée (en jours) : 1

Niveau: Fondamentaux du métier

PUBLIC

Secrétaires de mairie.

OBJECTIFS

- Connaître l'ensemble des dispositions statutaires liées à la gestion simplifiée de certains cadres d'emplois.
- Définir le partage des compétences entre le maire et le Centre de Gestion qui intervient en qualité de prestataire de service.

CONTENU

- La gestion des agents en liaison avec le Centre de Gestion.
- L'organisation de la carrière.
- Le travail à temps non complet.
- La protection sociale.
- La cessation d'activité.

METHODES

- * Exposé.
- * Cas pratiques.

PRE-REQUIS

Aucun

Pour vous inscrire:

→81103←

La gestion courante de la paye

Modalités : Présentiel Durée (en jours) : 1

Niveau: Fondamentaux du métier

PUBLIC

Secrétaires de mairie et tout agent souhaitant intégrer un service de paye.

OBJECTIFS

- S'approprier l'ensemble des éléments permettant d'élaborer une paye.
- Comprendre l'articulation des éléments constitutifs de la paye.

CONTENU

- Le paramétrage du bulletin de salaire.
- Les éléments constitutifs de la paye.
- Les cotisations sociales.
- La liquidation de la paye.
- La notion de rémunération après service fait.
- Les saisies sur salaires : modalités et conséquences pour l'agent.

METHODES

- Exposé.
- Cas pratiques.

PRE-REQUIS

Aucun

Pour vous inscrire:

→81102←

Les fondamentaux de l'urbanisme pour les communes rurales

Modalités : Présentiel Durée (en jours) : 2

Niveau: Fondamentaux du métier

PUBLIC

Secrétaires de mairie, agentes et agents susceptibles de renseigner le public en matière d'urbanisme.

OBJECTIFS

- Connaître les règles de base de l'urbanisme réglementaire et opérationnel.
- Comprendre le rôle de chacun et accompagner les usagers et les usagères.

CONTENU

- Les évolutions des politiques de l'urbanisme et l'impact sur son territoire : le qui fait quoi.
- Les partenaires à connaître.
- Les principaux outils de l'urbanisme : SCoT, Plan local d'urbanisme intercommunal, carte communale.
- L'application du droit des sols : permis de construire, déclaration de travaux, permis de démolir, autres autorisations.
- Le contentieux de l'urbanisme.

METHODES

Apports théoriques, échanges, cas pratiques à partir de formulaires et de plans.

PRE-REQUIS

Aucun

Pour vous inscrire:



La gestion du temps de travail annualisé

Modalités : Présentiel Durée (en jours) : 1

Niveau: Fondamentaux du métier

PUBLIC

Directeur Général des Services, secrétaire de mairie, agent en charge de la gestion du personnel

OBJECTIFS

- * Maîtriser la réglementation en vigueur
- * Comprendre les modes de calcul applicables aux situations « classiques » et aux situations plus spécifiques
- * Savoir expliquer l'annualisation du temps de travail aux agents concernés

CONTENU

- Obtenir des réponses claires et précises sur des situations vécues, en application avec la réglementation en vigueur.
- Disposer d'outils (ex : tableur) pour sécuriser les calculs.
- Communiquer aisément sur ce sujet avec les agents concernés par ce temps de travail, en maîtrisant parfaitement la réglementation.

METHODES

- * Exposés théoriques
- * Exposés théoriques illustrés à partir d'exemples concrets
- * Exercices pratiques

PRE-REQUIS

Pas de préreguis

Pour vous inscrire:

→H1819←

L'habilitation électrique BS BE manœuvre (personnels nonélectriciens) : formation initiale

Modalités : Présentiel Durée (en jours) : 2

Niveau: Fondamentaux du métier

PUBLIC

Personnels non électriciens appelés à intervenir sur des circuits simples en basse tension : remplacement de fusibles, lampes, connexions, prises électriques, interrupteur etc. (BS) et/ou des manœuvres d'exploitation (BE manœuvre).

OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances nécessaires sur le risque électrique et sa prévention pour pouvoir réaliser, en sécurité et dans le respect des textes règlementaires, des interventions simples de remplacement et de raccordement ainsi que des manœuvres sur des ouvrages électriques en basse tension.
- Connaître les mesures d'urgence à prendre face aux victimes d'accidents électriques.
- Obtenir le titre d'habilitation électrique NF C 18-510 niveau BS ou BE manœuvre.

CONTENU

- Présentation et évolution de la réglementation en électricité.
- Notions fondamentales sur l'électricité.
- Les dangers de l'électricité.
- Evaluation et prévention des risques électriques : zones d'environnement, principe et niveaux d'habilitation, prescriptions associées aux zones de travail, moyens de protection individuels et collectifs, utilisation en sécurité des matériels et outillages.
- Interventions élémentaires en basse tension : matériels électriques, risques spécifiques aux interventions, mesures de prévention, mise en sécurité d'un circuit, rôle et responsabilité des différents acteurs, documents et procédures applicables.
- Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.
- Evaluation théorique.
- Travaux pratiques et évaluation pratique.

MFTHODES

Apports théoriques, exercices pratiques.

PRF-REQUIS

- Avoir des compétences partielles en électricité et avoir été reconnu apte aux interventions élémentaires en basse-tension par la médecine du travail.

Pour vous inscrire:



Epuration par filtres plantés de roseaux

Modalités : Présentiel Durée (en jours) : 1

Niveau: Fondamentaux du métier

PUBLIC

Agentes et agents techniques polyvalents en charge de l'entretien des stations d'épuration par filtres plantés de roseaux.

OBJECTIFS

- Connaître la réglementation liée à l'assainissement.
- Comprendre le principe de fonctionnement d'une station d'épuration par filtres plantés de roseaux.
- Assurer l'entretien courant de ces stations, en sécurité.
- Organiser les contrôles adaptés.

CONTENU

- La réglementation sur les stations d'épuration.
- Le fonctionnement des différents types de stations d'épuration par filtres plantés de roseaux.
- Les avantages et les inconvénients de ce type de stations.
- Leur entretien courant.
- L'autosurveillance réglementaire avec l'analyse et l'interprétation des résultats.

METHODES

Visite de site.

PRE-REQUIS

Aucun

Pour vous inscrire:

<u>→F1401</u>←

TERRITOIRE D'AURILLAC - CHATAIGNERAIE

Métier concerné	Libellé de la session	Durée	Dates	Lieu de la formation	Code stage
Secrétaires de mairie	L'élaboration et l'éxecution d'une commune de moins de 3500 habitants	2 J	27- 28/02/2020	Aurillac	CBA5B
	La gestion des contrats dans la Fonction Publique Territoriale : CDD, contractuels, saisonniers	1 J	19/11/2020	Vic sur Cére	<u>H200J</u>
	Rémunération, congés et absence	2 J	19- 20/10/2020	Jussac	H1719
Agents techniques	L'habilitation électrique BS BE manœuvre (personnels non- électriciens) : formation initiale	2 J	11- 12/03/2020	Antenne du Cantal	OL4FK
Agents scolaires et périscolaires	L'accompagnement éducatif pendant la pause méridienne	3 J	17- 18/02/2020 et 20/03/2020	Jussac	SXK2K
	Gestion des situations difficiles dans l'accueil de l'enfant	2 J	09- 10/04/2020	Antenne du Cantal	<u>G1629</u>
	Exercice de l'autorité bienveillante auprès des enfants de 3 à 12 ans	3 J	12- 13/10/2020 et 09/11/2020	Antenne du Cantal	SXK2J

L'élaboration et l'exécution du budget d'une commune de moins de 3500 habitants

Modalités : Présentiel Durée (en jours) : 2

Niveau: Fondamentaux du métier

PUBLIC

Agent.e.s en fonction dans un service des finances d'une commune de moins de 3500 habitants et secrétaires de mairie.

OBJECTIFS

- Apprehender la comptabilité des communes,
- Acquérir les fondements de la technique comptable,
- Connaître et être capable d'évaluer les dépenses et les recettes de la commune,
- Maîtriser les mécanismes de l'équilibre budgétaire de la commune,
- Formuler des propositions de taux de fiscalité directe locale,
- Recenser les éléments générateurs de marges de manœuvre.

CONTENU

- Rappel des notions fondamentales en finances publiques territoriales,
- Le cadre comptable et budgétaire,
- Le budget communal,
- Les mécanismes financiers et budgétaires,
- L'équilibre du budget,
- L'évaluation des dépenses et des recettes,
- La fixation des taux de fiscalité.

METHODES

Apport de connaissances et échange de cas pratiques

PRE-REQUIS

Connaissances de base en finances publiques territoriales.

Pour vous inscrire:



La gestion des contrats dans la fonction publique territoriale : CDD, contractuels saisonniers

Modalités : Présentiel Durée (en jours) : 1

Niveau: Fondamentaux du métier

PUBLIC

Secrétaire de mairie

OBJECTIFS

- Maîtriser les règles juridiques du recrutement et de la gestion relatives aux agents contractuels de droit public.

CONTENU

- Les notions : recrutement / Nomination / Emploi
- Le cadre juridique (les dispositions de portée générale et plus spécifiquement les dispositions relatives aux contractuels)
- Possibilités de recrutement.
- Modalités de recrutement.
- Forme de l'engagement.
- Délibération.
- Actes d'engagement.
- Motifs se recrutement.
- Renouvellement et fin de contrat.

METHODES

Exposés et exercices pratiques.

PRE-REQUIS

Aucun.

Pour vous inscrire:



Rémunérations, congés et absences

Modalités : Présentiel Durée (en jours) : 2

Niveau: Fondamentaux du métier

PUBLIC

Sécrétaires de mairie de communes rurales.

OBJECTIFS

Savoir appliquer la réglementation concernant les congés et les autorisations d'absence.

CONTENU

- Rénumération et définition des congés et autorisations d'absences.
- les conditions d'octroi.
- les modalités de calcul.
- les conséquences sur la rémunération.
- la fin des congés.

METHODES

Exposés et exercices pratiques.

PRE-REQUIS

Aucun

Pour vous inscrire:

<u>→H1719</u>←

L'habilitation électrique BS BE manœuvre (personnels nonélectriciens) : formation initiale

Modalités : Présentiel Durée (en jours) : 2

Niveau: Fondamentaux du métier

PUBLIC

Personnels non électriciens appelés à intervenir sur des circuits simples en basse tension : remplacement de fusibles, lampes, connexions, prises électriques, interrupteur etc. (BS) et/ou des manœuvres d'exploitation (BE manœuvre).

OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances nécessaires sur le risque électrique et sa prévention pour pouvoir réaliser, en sécurité et dans le respect des textes règlementaires, des interventions simples de remplacement et de raccordement ainsi que des manœuvres sur des ouvrages électriques en basse tension.
- Connaître les mesures d'urgence à prendre face aux victimes d'accidents électriques.
- Obtenir le titre d'habilitation électrique NF C 18-510 niveau BS ou BE manœuvre.

CONTENU

- Présentation et évolution de la réglementation en électricité.
- Notions fondamentales sur l'électricité.
- Les dangers de l'électricité.
- Evaluation et prévention des risques électriques : zones d'environnement, principe et niveaux d'habilitation, prescriptions associées aux zones de travail, moyens de protection individuels et collectifs, utilisation en sécurité des matériels et outillages.
- Interventions élémentaires en basse tension : matériels électriques, risques spécifiques aux interventions, mesures de prévention, mise en sécurité d'un circuit, rôle et responsabilité des différents acteurs, documents et procédures applicables.
- Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.
- Evaluation théorique.
- Travaux pratiques et évaluation pratique.

MFTHODES

Apports théoriques, exercices pratiques.

PRF-REQUIS

- Avoir des compétences partielles en électricité et avoir été reconnu apte aux interventions élémentaires en basse-tension par la médecine du travail.

Pour vous inscrire:



L'accompagnement éducatif pendant la pause méridienne

Modalités : Présentiel Durée (en jours) : 3

Niveau: Fondamentaux du métier

PUBLIC

Agent.e.s en charge de la pause méridienne.

OBJECTIFS

- Identifier les besoins des enfants pendant le temps du repas,
- Gérer un groupe d'enfants et l'organisation à mettre en œuvre
- Adopter une attitude éducative avec les enfants lors de ce temps
- Favoriser un accueil et des transitions de qualité avec les autres temps de la journée de l'enfant
- Découvrir l'e-communauté « éducation et temps périscolaire ».

CONTENU

Repères éducatifs et connaissance de l'enfant

- Le rythme et les besoins de l'enfant,
- La mission éducative de l'agent et le positionnement de l'adulte
- Relation aux enfants et prévention des conflits
- La responsabilité de l'agent dans la relation éducative

L'accompagnement du temps du repas :

- Le rapport à la nourriture de l'enfant, les refus de manger
- Le temps du repas avec les enfants de maternelle : besoins particuliers et relation spécifique à privilégier
- Repères pour lutter contre le gaspillage alimentaire

Organisation de la pause méridienne

- La gestion des temps avant/après le repas
- Accueil des enfants et transitions avec les temps scolaires
- La prévention du bruit
- Le travail en équipe
- l'e-communauté : fonctionnement, usages et contributions possibles.

METHODES

Formation à destination d'un public mixte visant au partage de connaissances.

PRE-REQUIS

Aucun

Pour vous inscrire:



La gestion des situations difficiles dans l'accueil de l'enfant (3-11 ans)

Modalités : Présentiel Durée (en jours) : 2

Niveau: Fondamentaux du métier

PUBLIC

Agents chargés de l'accueil d'enfants de 3 à 12 ans.

OBJECTIFS

- identifier les facteurs déclencheurs des situations difficiles,
- donner du sens aux comportements de l'enfant,
- construire des attitudes professionnelles permettant de réagir, individuellement et collectivement, de façon adaptée dans les situations de tension.

CONTENU

- les comportements et les besoins des enfants dans le contexte des évolutions actuelles de la famille et de la société.
- les modes d'expression des émotions selon l'âge, chez l'enfant ordinaire,
- causes de certains comportements : souffrance, carences éducatives, troubles psychiques,...
- la survenue des situations difficiles : causes profondes et facteurs déclencheurs,
- le vécu et les réactions des professionnel.les dans les situations difficiles,
- paroles et attitudes pouvant aider à prévenir et gérer ces situations,
- l'importance du travail d'équipe et d'une bonne organisation de l'accueil.

METHODES

Apports théoriques et pratiques à partir de l'analyse de situations vécues par le participants.

PRE-REQUIS

Aucun.

Pour vous inscrire:

→G1629←

Exercice d'une autorité bienveillante auprés des enfants de 3 à 12 ans

Modalités : Présentiel Durée (en jours) : 3

Niveau: Fondamentaux du métier

PUBLIC

Professionnel.le.s de l'éducation et de l'animation.

OBJECTIFS

- Mieux comprendre ce qu'est l'autorité, son rôle,
- Poser un cadre sécurisant et des règles applicables aux enfants,
- Comprendre les besoins de l'enfant afin de mieux intervenir,
- Faire preuve d'autorité bienveillante auprès des enfants,
- Gerer un groupe sereinement,
- Appliquer des sanctions justes.

CONTENU

- Les différentes formes d'autorité, définition et différence entre autorité et pouvoir,
- Le rôle de l'adulte comme référent, et sécurisant face aux besoins de l'enfant,
- Le rôle des repères, limites, cadre,
- L'instauration du cadre : quelles règles adopter, pourquoi, pour qui, comment ?
- La gestion d'un groupe (agression, transgressions, infractions,...) et les propositions de participation, coopération,
- Les définitions et différences entre sanctions et punitions,
- La mise en place de sanctions adaptées.,- les émotions : l'accueil de celles de l'enfant et l'impact sur ses propres émotions
- Les préalables et les freins à l'autorité, le questionnement autour de son propre cadre,
- L'e-communauté : fonctionnement, usages et contributions possibles.

METHODES

Apports théoriques et cas pratiques.

PRE-REQUIS

Aucun

Pour vous inscrire:

